

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**COMMUNE DE GRIGNY**  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 7 juillet 2023

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
29	17	7	5

Date de convocation le 30 juin 2023

Président: M. Xavier ODO

Secrétaire de séance : Mme Victoria MARI

**Présents :**

M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, M. Guillaume MOULIN, M. Florian RAPP, Mme Victoria MARI, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Christophe CABROL, Mme Marie-Claude MASSON, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, M. Olivier CAPELLA, Mme Delphine FAURAND, Mme Aurélie FRONTERA, M. Théo VIGNON, M. Arnaud DEROUBAIX

**Procuration :**

Mme Najoua AYACHE donne pouvoir à M. Guillaume MOULIN, Mme Maria MARTINEZ donne pouvoir à Mme Marie-Claude MASSON, M. Djamal MESAI-MOHAMMED donne pouvoir à M. Hervé NOUZET, Mme Charlotte MARLIAC donne pouvoir à M. Olivier CAPELLA, M. Maxime MONTET donne pouvoir à M. Théo VIGNON, Mme Chloé OLLAGNIER donne pouvoir à M. Florian RAPP, M. Florian CAMEL donne pouvoir à M. Frédéric SERRA

**Absents :**

M. Roland DÉCOMBE, Mme Pia BOIZET, M. Jérôme BUB, Mme Daniela SEIGNEZ, M. Monji OUERTANI

**LIAISON EUROPÉENNE TRANSALPINE (LYON-TURIN) - VŒU DE LA VILLE DE GRIGNY**

Le 6 juin 2023, 41 Maires des 59 Communes de la Métropole de Lyon ont lancé un appel pour dire « oui et vite » à la liaison transalpine ferroviaire « Lyon-Turin ».

La municipalité de Grigny s'associe à cet appel et le réitère à l'heure où le Lyon-Turin aborde un calendrier décisionnel crucial : dans quelques semaines, l'État doit décider la réalisation des indispensables voies nouvelles d'accès depuis Lyon jusqu'au tunnel sous les Alpes dont le creusement en cours est irréversible.

Toutes les collectivités doivent porter d'une voix commune la réalisation de cette ligne ferroviaire Lyon-Turin, utile pour le développement du fret et du déplacement des personnes.

Aujourd'hui des voix peuvent apparaître comme réservées voire hostiles à la liaison Lyon-Turin, pour des raisons politiques ou de postures en particulier au sein d'une partie des exécutifs de la Ville de Lyon et de la Métropole de Lyon. Ces ruptures de l'unité transpartisane historique risquent d'inciter les principaux financeurs, la Commission Européenne et l'État, à réduire leurs voilures et ainsi condamner un projet durable et ambitieux pour nos vallées alpines et le desserrement des contraintes sur l'étoile ferroviaire lyonnaise.

Après avoir entendu le Rapporteur et délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE**

**DE DIRE** haut et fort à nos cousins italiens que nous refusons de leur tourner le dos. Nous avons en commun une histoire et surtout un futur à construire. Et ce futur ne passe pas par des infrastructures désuètes héritées de Napoléon III qui portent à 4 heures, soit plus qu'en voiture, le temps de trajet en train pour parcourir seulement 270 km entre Lyon et Turin.

**DE REFUSER**, par cet appel, que certains élus de notre Métropole se recroquevillent et bradent sa vocation internationale séculaire.

L'ambition de la liaison transalpine est de connecter les grands corridors ferroviaires européens. S'opposer à la réalisation de ce chaînon manquant et empêcher la Métropole de s'ouvrir de nouveaux horizons vers Turin, Milan, Venise et au-delà, serait une faute historique.

**DE REFUSER**, par cet appel, que la deuxième Métropole de France, au cœur de la première région industrielle du pays, se prive d'une infrastructure vitale pour massifier le fret ferroviaire international et permettre à nos entreprises de réconcilier écologie et économie. La lutte pour le climat ne s'arrête pas aux frontières de la Métropole. Condamner les vallées alpines à subir les nuisances d'interminables files de poids lourds est le signe d'un véritable égoïsme territorial.

Suffrages exprimés	<b>24</b>	
Vote(s) Pour	<b>24</b>	M. Xavier <b>ODO</b> , Mme Isabelle <b>GAUTELIER</b> , M. Guillaume <b>MOULIN</b> , Mme Najoua <b>AYACHE</b> , M. Florian <b>RAPP</b> , Mme Victoria <b>MARI</b> , M. Frédéric <b>SERRA</b> , Mme Irène <b>DARRE</b> , M. Christophe <b>CABROL</b> , Mme Marie-Claude <b>MASSON</b> , Mme Maria <b>MARTINEZ</b> , M. Djamal <b>MESAI-MOHAMMED</b> , Mme Nathalie <b>COURREGES</b> , M. Hervé <b>NOUZET</b> , M. Amar <b>MANSOURI</b> , Mme Charlotte <b>MARLIAC</b> , M. Olivier <b>CAPELLA</b> , M. Maxime <b>MONTET</b> , Mme Delphine <b>FAURAND</b> , Mme Aurélie <b>FRONTERA</b> , Mme Chloé <b>OLLAGNIER</b> , M. Théo <b>VIGNON</b> , M. Florian <b>CAMEL</b> , M. Arnaud <b>DEROUBAIX</b>
Vote(s) Contre	<b>0</b>	
Abstention(s)	<b>0</b>	
Ne prend pas part au vote	<b>0</b>	

Ainsi fait et délibéré le vendredi 07 juillet 2023.

Le Maire,  
Xavier ODO.




Le secrétaire de séance  
Victoria MARI.

